

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le **11 avril 2025 à 18h00** selon convocation en date du 28 Mars 2025 sous la Présidence du Maire, Alain MEYZIE.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 6 février 2025, lu et approuvé à l'unanimité des voix délibérantes

Monsieur VERGNE Cyril étant désigné secrétaire de séance.

Présents : MR MEYZIE Alain, MR SEGUI Jean-Marie, Mr NICOT David, Mr MASSIAS Fabrice, Mme DONDON Yvette, Mr VERGNE Cyril, DENIS Armelle, Mme MAURIN Béatrice, Mr ROBERT Stéphane,

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00 et mentionne au conseil municipal la démission de Monsieur GUILLAUMEAU Jean-Marc.

Madame MAURIN Béatrice prend la parole pour exiger le retrait du paragraphe la concernant dans le compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2024 validé à la majorité des présents. D'après elle, ce compte rendu était exclusivement à charge contre elle et ne rendait pas compte de la réalité des débats.

Monsieur Le Maire lui a expliqué que le compte rendu a été validé le 06 février 2025 à la majorité des présents et qu'il n'était pas dans son pouvoir de le retirer.

De plus, Madame MAURIN a rappelé au conseil municipal que ses multiples demandes de rendez-vous n'ont pas abouti.

Suite à cette intervention, Monsieur VERGNE Cyril, conseiller municipal a pris la parole afin de rappeler au conseil municipal comment était rédigé les comptes rendus municipaux et celui-ci en particulier.

En conséquence de cette intervention, Monsieur SEGUI Jean-Marie, 1^{er} adjoint et Madame MAURIN Béatrice, conseillère municipale ont quittés la séance à 18h30.

AFFECTATION DE RESULTAT 2024 « BUDGET CHAUFFERIE BOIS »

AFFECTATION DE RESULTAT 2024 « BUDGET PRINCIPAL »

BUDGET ANNEXE 2025 « CHAUFFERIE BOIS »

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET ANNEXE « CHAUFFERIE BOIS »

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE « CHAUFFERIE BOIS » 2024

COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2024

**FISCALITÉ 2025– TAUX DES TAXES –
PARTICIPATION FINANCIER POUR LE RPI**

**ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL D’ACTION SOCIAL – ANNULE ET
REMPLECE LA DELIBERATION 2024-35**

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**MONTANT DE LA REDEVANCE D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES
OUVRAGES DE RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION
D’ELECTRICITE**

DIVERS

POINT SUR LA MACHINE A PAIN

Monsieur le Maire a refait part de la demande du boulanger de Thiviers (approvisionnant la machine à pain et la cantine), de bénéficier d’une participation financière de la part de la commune. Les élus présents ont accepté l’idée d’un soutien financier, le montant restant à définir.

POINT SUR L’EVOLUTION DE L’AUBERGE

Monsieur le Maire a fait part au conseil municipal de l’évolution du contentieux opposant la Taverne du Boucher à la Mairie de Sarlande. Le dossier étant dans les « mains » de l’avocat de la commune.

ACHAT DE TERRAINS

Monsieur le Maire a expliqué que deux terrains ont été proposés à la commune lors du précédent conseil municipal. Deux délibérations ont été prises et envoyées à Maître MOUTIER Notaire de la commune. Monsieur le Maire est en attente d’un rendez-vous pour la suite du dossier.

Monsieur NICOT David, président de l’ACCA de Sarlande, a évoqué un projet de création d’un chenil sur un des deux terrains, pour l’accueil temporaire d’animaux en divagation.

Un projet de mise à disposition de ces terrains à la société de chasse est porté à la réflexion du conseil municipal

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.